

Résumé du Conseil Municipal du 24 septembre 2018 à Malaunay

Les élus municipaux se sont réunis lundi dernier pour une séance de travail dense. En premier lieu, le conseil municipal a validé une décision modificative du budget dont on pourra retenir un crédit de 30 000€ pour lancer le réaménagement du jardin de la crèche mais aussi une augmentation de l'enveloppe dédiée aux travaux dans le cimetière. En effet, la ville va procéder à l'automne à l'enherbement de la moitié du cimetière, pour se conformer à l'évolution réglementaire de la fin de l'utilisation des désherbants qui nécessitent un entretien plus complexe. Cette décision modificative du budget permet également d'inscrire près de 75 000€ de recettes nouvelles du FEDER pour la chaufferie bois.

Les élus ont par ailleurs entériné de nombreuses délibérations en lien avec les ressources humaines avant de se consacrer au débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme.

Toujours en lien avec la Métropole Rouen Normandie, la Ville a adhéré au dispositif d'accompagnement pour la mise en place de la gestion différenciée des espaces publics. Enfin, la commune a délibéré ses engagements au nombre de 27, dans la démarche de COP21 locale initiée par la Métropole. Guillaume Coutey, Maire, a rappelé « l'impérieuse nécessité de la mobilisation de tous les acteurs du territoire métropolitain ». En tant qu'Ambassadeur de cette démarche, chargé de la mobilisation des communes, Guillaume Coutey a évoqué la dynamique enclenchée avec près d'un millier d'engagements, Malaunay porte déjà de nombreuses actions, on pourra retenir la mise en place d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises entre la ville, Legrand et Nutriset.

Cette COP21 verra Malaunay développer la récupération de l'eau de pluie des bâtiments municipaux ou encore la valorisation des bio-déchets de la restauration municipale avec un pavillon du compost et un poulailler municipal.